

# RÉGULATION SOCIALE DE LA MONDIALISATION

## 1. UNE INSCRIPTION DURABLE À L'AGENDA DU G20

En 2011, la présidence française du G20 a inscrit la dimension sociale de la mondialisation à l'agenda du G20. Le président de la République a demandé à Xavier Bertrand de réunir les **ministres du Travail et de l'Emploi du G20** les 26 et 27 septembre à Paris.

À Cannes, les chefs d'État ont reconnu qu'il était essentiel que la dimension sociale soit durablement à l'agenda du G20. Ils ont décidé :

- qu'une réunion des ministres du travail et de l'emploi se tiendra à nouveau en 2012, **sous présidence mexicaine** ;
- qu'une « **task force** » **sur l'emploi** sera mise en place. Elle associera les organisations internationales, au premier rang desquelles l'OIT et l'OCDE, et les partenaires sociaux. Elle accordera une attention particulière à l'emploi des jeunes.

## 2. DES DÉCISIONS CONCRÈTES POUR RENFORCER LA DIMENSION SOCIALE DE LA MONDIALISATION

À Cannes, les chefs d'État se sont engagés à :

- **mettre l'emploi au cœur des politiques pour renouer avec la croissance et la confiance.** La « task force » du G20 sur l'emploi y contribuera ;
- **mettre en œuvre des socles de protection sociale définis nationalement.** Cet engagement vise à garantir, dans chaque État, des prestations sociales minimales comme l'accès aux soins, la garantie de revenus pour les personnes âgées et handicapées, l'octroi de prestations pour enfants à charge ou la garantie de revenus pour les chômeurs et les travailleurs pauvres ;
- **promouvoir l'application effective des droits sociaux et du travail.** Les chefs d'État ont affirmé que la ratification et l'application des huit conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT) étaient leur objectif commun, et ils ont soutenu l'OIT dans ses efforts pour atteindre cet objectif ;

- **renforcer la cohérence de l'action des organisations internationales** en donnant davantage de poids à l'OIT dans la gouvernance mondiale. Les chefs d'État ont demandé aux organisations internationales de coordonner davantage leurs actions.

### 3. UN PAS DÉCISIF VERS L'INSTAURATION D'UN DIALOGUE SOCIAL AU NIVEAU INTERNATIONAL

Dès le début de la présidence française du G20, le **président de la République a souhaité que les partenaires sociaux soient pleinement associés aux travaux du G20**. Les ministres du Travail et de l'Emploi du G20 ont échangé avec eux pendant une matinée le 26 septembre. Le président de la République les a reçus en tant que Président du G20, le 2 novembre, pour recueillir leurs recommandations avant le Sommet de Cannes.

**La présidence française a soutenu l'organisation du L20** (Labour 20), réunion des représentants des salariés, **et du B20** (Business 20), réunion des représentants des entreprises, qui se sont tenus à Cannes les 2 et 3 novembre. **Le L20 et le B20 ont adopté une déclaration commune** qui a été remise par Laurence Parisot, présidente du Medef, et Sharan Burrow, secrétaire générale de la Confédération syndicale internationale à Xavier Bertrand et transmise aux Chefs d'État et de gouvernement du G20.

L'association des partenaires sociaux tout au long de la présidence française, les travaux du L20 et du B20 et la déclaration commune du L20 et du B20 démontrent **l'émergence, pour la première fois au niveau du G20, d'un véritable dialogue social international, dont les chefs d'État ont, dans leur déclaration, salué l'importance.**